



No de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RÉGIE INCENDIE DES MONTS

Le 6 décembre 2019

À une séance régulière du Conseil d'administration de la Régie incendie des Monts, tenue dans la salle du caucus située au 50, rue Saint-Joseph, le 5 décembre 2019 à quinze heures (15h00), et suivant les formalités prescrites par cette corporation, à laquelle étaient présents :

Messieurs Denis Chalifoux, président, Richard Forget, vice-président, Sébastien Lajoie, directeur et secrétaire-trésorier, Carl De Montigny, Michel Bazinet, et madame Anne Guylaine Legault, membres.

Étaient également présents : monsieur Daniel Charette, membre substitut et Gabrielle Labonté, secrétaire

Ouverture de la séance

2019-12-109

Adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT QUE

les membres du conseil d'administration ont tous reçu, un projet d'ordre du jour de la présente séance de l'assemblée;

CONSIDÉRANT QUE

les membres de l'assemblée ont pris connaissance de l'ordre du jour et ont demandé l'ajout du point suivant :

- **Démission – Mathieu Patoine**

Il est proposé par Carl De Montigny, membre

appuyé par Michel Bazinet, membre

et résolu à l'unanimité des membres :

QUE le conseil d'administration de la Régie Incendie des Monts accepte l'ordre du jour ainsi modifié.

ADOPTÉE

2019-12-110

Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 7 novembre 2019

CONSIDÉRANT QUE

le directeur a remis une copie de ce procès-verbal au plus tard la veille de la séance à laquelle il doit être approuvé et qu'en conséquent il est dispensé d'en faire la lecture;

Il est proposé par Richard Forget, vice-président

appuyé par Anne Guylaine Legault, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts approuve le procès-verbal de l'assemblée du 7 novembre 2019.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation
2019-12-111

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RÉGIE INCENDIE DES MONTS

Calendrier des séances pour l'année 2020

CONSIDÉRANT QUE

le conseil d'administration doit établir le calendrier de ses séances ordinaires pour l'année 2020;

Il est proposé par Richard Forget, vice-président

appuyé par Michel Bazinet, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts accepte le calendrier ci-après pour l'année 2020 relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil d'administration, lesquelles se tiendront le premier jeudi de chaque mois (**excepté la séance du 2 septembre qui aura lieu un mercredi**) et débiteront à 15 h, à la salle Georges-Vanier, située au deuxième étage de l'hôtel de ville, au 50, rue Saint-Joseph, à Sainte-Agathe-des-Monts.

Calendrier des séances ordinaires du conseil d'administration 2020

Date	Date
▪ 6 février	▪ 2 juillet
▪ 5 mars	▪ 2 septembre*
▪ 2 avril	▪ 1 octobre
▪ 7 mai	▪ 5 novembre
▪ 4 juin	▪ 3 décembre

QUE le conseil d'administration autorise Denis Chalifoux, président et Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

2019-12-112

Renouvellement de mandat – Poste de vice-président

CONSIDÉRANT QUE

la durée du mandat d'un an du vice-président se termine le 7 décembre 2019 ;

Il est proposé par Michel Bazinet, membre

appuyé par Carl De Montigny, membre

et résolu à l'unanimité des membres :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts renouvelle le mandat de Monsieur Richard Forget à titre de vice-président pour une période d'un an, soit jusqu'au 7 décembre 2020.

QUE le conseil d'administration autorise Denis Chalifoux, président et Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

Dépôt

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RÉGIE INCENDIE DES MONTS

Dépôt du rapport d'évaluation environnementale de site – Phase I – Lot 13A-8 06B 05

Le conseil d'administration prend acte du dépôt du rapport de la firme « DEC Enviro » concernant l'évaluation environnementale de site – Phase I de la propriété correspondant au lot 13A-8 dans le rang 5 du canton de Beresford, du cadastre officiel de la Paroisse Sainte-Agathe-des-Monts, circonscription foncière de Terrebonne.

2019-12-113

Demande d'étude d'opportunité pour l'ouverture d'un centre d'appels d'urgence 911

CONSIDÉRANT

la fermeture possible du centre d'appels 911 de la Ville de Mont-Tremblant;

CONSIDÉRANT QUE

la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts a déjà été propriétaire d'un centre d'appels 911 jusqu'au transfert du Service de police municipale vers la Sûreté du Québec en mars 2003, le centre d'appels 911 fut transféré à la Ville de Mont-Tremblant ;

CONSIDÉRANT QUE

l'ouverture d'un centre sur le territoire de la Régie contribuerait au maintien des emplois du centre d'appels 911 de la Ville de Mont-Tremblant ainsi qu'à la création de nouveaux emplois dans la région ;

CONSIDÉRANT QUE

le centre d'appels d'urgence 911 CAUCA, situé dans la région de Chaudière-Appalaches, a signifié son intérêt d'ouvrir un nouveau centre dans le secteur de la Rive-Nord ;

CONSIDÉRANT

les investissements à prévoir pour les futures casernes de la Régie incendie des Monts et que les infrastructures du centre d'appels 911 pourraient y être intégrées ;

Il est proposé par Richard Forget, vice-président

appuyé par Michel Bazinet, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts demande une étude d'opportunité conjointement avec le centre d'appels d'urgence 911 CAUCA afin d'ouvrir son nouveau centre sur le territoire desservi par la Régie et de maintenir les emplois dans la région.

QUE le conseil d'administration autorise Denis Chalifoux, président et Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

2019-12-114

Comptes à recevoir

Il est proposé par Carl De Montigny, membre

appuyé par Michel Bazinet, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :



No de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RÉGIE INCENDIE DES MONTS

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts approuve les comptes à recevoir au 28 novembre 2019.

QUE le conseil d'administration autorise Denis Chalifoux, président et Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

2019-12-115

Comptes à payer

Il est proposé par Carl De Montigny, membre

appuyé par Richard Forget, vice-président

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts approuve les comptes à payer au 28 novembre 2019, au montant de 60 701.22\$.

QUE le conseil d'administration autorise Denis Chalifoux, président et Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

2019-12-116

Fin période de probation – Postes de pompiers

CONSIDÉRANT QUE

les pompiers ci-dessous ont terminé leur période de probation de douze (12) mois travaillés au poste de pompier;

CONSIDÉRANT

la recommandation du directeur ;

Il est proposé par Richard Forget, vice-président

appuyé par Carl De Montigny, membre

et résolu à l'unanimité des membres :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts confirme le statut de pompier aux personnes suivantes, au 6 décembre 2019, le tout selon les dispositions de la convention collective en vigueur :

- Marie-Jeanne Huberdeau
- Brandon Bernard
- Charles Lavallée
- Julien Rainville
- Jérémie Durand-Tremblay
- Adrien Jacquart
- Jean-Philippe Rousseau
- Mathieu Léonard
- Gabriel Blondin
- Steven Leblanc-Hébert

QUE le conseil d'administration autorise Denis Chalifoux, président et Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation
2019-12-117

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RÉGIE INCENDIE DES MONTS

Démission – Maxime Brunet-Giroux

CONSIDÉRANT QUE

monsieur Maxime Brunet-Giroux a remis sa démission à titre de pompier pour la Régie incendie des Monts ;

Il est proposé par Michel Bazinet, membre

appuyé par Richard Forget, vice-président

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts prend acte de la démission de monsieur Maxime Brunet-Giroux, effective le 11 novembre 2019 à titre de pompier pour la Régie incendie des Monts.

QUE le conseil d'administration autorise Denis Chalifoux, président et Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

2019-12-118

Démission – Louis-Philippe Gagnon

CONSIDÉRANT QUE

monsieur Louis-Philippe Gagnon a remis sa démission à titre de pompier pour la Régie incendie des Monts ;

Il est proposé par Michel Bazinet, membre

appuyé par Richard Forget, vice-président

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts prend acte de la démission de monsieur Louis-Philippe Gagnon, effective le 19 novembre 2019 à titre de pompier pour la Régie incendie des Monts.

ADOPTÉE

2019-12-119

Demande de congé sans solde – Sophie Bélisle

CONSIDÉRANT QUE

madame Sophie Bélisle a transmis une demande de congé sans solde d'un maximum de six (6) mois ;

Il est proposé par Michel Bazinet, membre

appuyé par Carl De Montigny, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts accepte la demande de congé sans solde d'un maximum de six (6) mois de madame Sophie Bélisle, effectif à compter du 1^{er} décembre 2019.

QUE le conseil d'administration autorise Denis Chalifoux, président et Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation
2019-12-120

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RÉGIE INCENDIE DES MONTS

Démission – Gaétan Moreillon

CONSIDÉRANT QUE

monsieur Gaétan Moreillon a remis sa démission à titre de pompier pour la Régie incendie des Monts ;

Il est proposé par Michel Bazinet, membre

appuyé par Richard Forget, vice-président

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts prend acte de la démission de monsieur Gaétan Moreillon, effective le 5 décembre 2019 à titre de pompier pour la Régie incendie des Monts.

QUE le conseil d'administration autorise Denis Chalifoux, président et Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

2019-12-121

Démission – Mathieu Patoine

CONSIDÉRANT QUE

monsieur Mathieu Patoine a remis sa démission à titre de pompier pour la Régie incendie des Monts ;

Il est proposé par Michel Bazinet, membre

appuyé par Richard Forget, vice-président

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts prend acte de la démission de monsieur Mathieu Patoine, effective le 5 décembre 2019 à titre de pompier pour la Régie incendie des Monts.

QUE le conseil d'administration autorise Denis Chalifoux, président et Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE


Période de questions d'ordre général

2019-12-122

Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Anne Guylaine Legault, membre, appuyé par Richard Forget, vice-président et résolu à l'unanimité des membres présents de lever l'assemblée à 15h05.


Denis Chalifoux, président


Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier